

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le 23 février 2022 à 20 heures.**

Afin de respecter les mesures de distanciation sociale, cette séance sera exceptionnellement organisée à la Maison de Village de Huissignies – Rue Augustin Melsens n° 2

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Communications du Bourgmestre
- 2 Procès-verbal de la séance précédente : approbation
- 3 Décision de l'autorité de tutelle : communication
- 4 C.P.A.S. : budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2022 : approbation
- 5 Règlement-redevance relatif à la participation financière des parents pour l'accueil des enfants et le repas servi dans les crèches communales - exercice 2022 à 2025: approbation
- 6 Règlement-redevance pour la location des salles communales : approbation
- 7 Comptabilité communale – Constitution d'un prélèvement en faveur du Fonds de Réserve Extraordinaire : décision.
- 8 Article L1122-23 du CLDC : rapport : information
- 9 Budget communal 2022 - Services Ordinaire et Extraordinaire : approbation
- 10 Comptabilité communale – Service Public de Wallonie - Centrale d'achat - Convention d'adhésion et règles de fonctionnement : approbation
- 11 Missions de géomètre : recours au "In House" avec I.G.R.E.T.E.C. : approbation
- 12 Fourniture et pose de points d'apports volontaires 2022 : Mission "in house" avec l'intercommunale de gestion de l'environnement "IPALLE" : approbation.
- 13 Centre Culturel L'Envol : validation des aides indirectes : décision
- 14 Enseignement : appel à candidature à une fonction de direction : décision
- 15 Conseil consultatif Climat et Biodiversité : modification de la composition des représentants communaux
- 16 Commissions communales : modification de la composition

Par ordonnance :
La Directrice Générale,



Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,



M. O. HARTIEL